



LISTE DES DOCUMENT A JOINDRE

Chaque dossier doit contenir les documents suivants dans l'ordre indiqué :

Prière de ne pas mettre les différents documents dans des « chemises plastiques » ou dans des classeurs.

- a) formulaire de candidature officiel **2012-2013** de la CFBE (rempli à l'ordinateur et imprimé). **Aucun formulaire manuscrit ne sera accepté;**
- b) photocopies des diplômes universitaires déjà obtenus (avec les notes);
les boursiers artistiques doivent joindre les photocopies de leurs diplômes de conservatoire, d'académie de musique ou d'école des beaux-arts;
- c) 2 lettres de recommandations de professeurs;
- d) candidatures pour les stages de recherche: un projet de recherche complet d'environ 5 pages, ainsi qu'une présentation des travaux d'études ou de recherche entrepris jusqu'à présent pouvant présenter un intérêt particulier pour l'attribution de la bourse;
candidatures dans le cadre d'un Master: une lettre de motivation d'environ 2 pages mettant en avant les raisons de votre choix de faire des études en Suisse, l'importance de ce choix pour votre carrière future ainsi que les projets professionnels à l'issue de vos études en Suisse ;
- e) curriculum vitae;
- f) candidatures pour les stages de recherche: copie de la confirmation du Professeur d'une institution universitaire suisse qui atteste qu'il est d'accord de superviser les recherches;
- g) candidatures dans le cadre d'un Master: diplômes de langue selon instructions (cf. point B)
- h) 1 certificat médical (sur formulaire de la CFBE);
- i) 1 copie du passeport (page principale avec les données personnelles)



LISTE DES DOCUMENT A JOINDRE (SUITE)

Les candidats à une bourse d'études artistiques: (beaux-arts, arts appliqués, musique) doivent joindre en outre:

- j) peinture, arts graphiques et sculpture: copies ou photographies de 3 œuvres et plusieurs esquisses (indiquer l'époque de réalisation);
(Impérativement y faire figurer le nom, prénom, nationalité)
- k) musique: enregistrement sur CD de 3 œuvres, de styles différents s'il s'agit d'un interprète ou d'un chef d'orchestre (pour les compositeurs: avec les partitions)
(Impérativement y faire figurer le nom, prénom, nationalité)
- l) un curriculum vitae en utilisant le modèle Europass (ce document est obligatoire pour les candidatures artistiques).
Vous pouvez l'obtenir à l'adresse suivante: https://europass.cedefop.europa.eu/cvonline/cv.jsp?localeStr=fr_FR

S'ils ne sont pas rédigés en langue allemande, française, italienne ou anglaise, tous ces documents de candidature (a-l) doivent être accompagnés d'une traduction certifiée par une autorité officielle.

Les dossiers incomplets ou mal préparés ne seront pas pris en considération !